



## Compte rendu de l'assemblée générale Samedi 25 mars 2017

### Rapport moral

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette assemblée générale du MAR. J'en suis heureux et pourtant, je vais commencer par partager avec vous mon inquiétude, alors que les clivages politiques n'ont jamais été aussi marqués, et que la défiance envers les élus a rarement été aussi forte.

Dans ce contexte, il nous faut à tout prix préserver et cultiver les espaces de démocratie qui fonctionnent. Et je pense pouvoir dire qu'à Rennes, nous avons de bons outils pour continuer à développer la démocratie locale

J'en veux pour exemple le MAR. Au MAR, nous défendons l'idée que les décisions publiques ne se résument pas en 140 signes. Nous nous mobilisons en permanence pour construire ensemble une parole, et montrer qu'il peut exister une parole engagée sans être simplificatrice. Les documents que nous avons publiés en témoignent.

Et cela fonctionne : la reconnaissance de notre travail par nos partenaires a fortement progressé au cours de l'année passée. La Ville nous sollicite de plus en plus fréquemment, y compris sur des sujets complexes (comme la plateforme de relations Ville-associations) ou sensibles (comme les critères d'attributions des subventions ou de l'Assopass). Et pour suivre un sujet tel que la plateforme de relations Ville-associations depuis un bon moment, je peux vous affirmer que les propositions que nous faisons sont prises en compte.

Il faut maintenant aller plus loin. Je vois au moins deux axes de travail :

- le premier est de renforcer le MAR, parce que plus nous serons nombreux, plus les échanges entre nous seront riches et constructifs. C'est pour cette raison que nous vous proposons aujourd'hui de rejoindre notre CA ou de contribuer aux travaux de nos commissions ;
- le second est de renforcer les autres acteurs qui cherchent à porter une parole commune des associations. Le MAR ne peut pas représenter toutes les associations. Tous les acteurs qui cherchent à construire une parole commune, doivent être pleinement reconnus. C'est l'une des raisons qui nous amène à lancer aujourd'hui un débat sur la révision de la charte des engagements réciproques.

# Rapport d'activités

Le MAR développe son action dans les axes suivants :

- Favoriser le développement de la vie associative rennaise
- Contribuer à la co-construction des politiques publiques associatives
- Développer des rencontres et des échanges au niveau local et national
- Participer à la gouvernance de la MDA
- Accompagner le développement et la connaissance de la vie associative

En 2016, le MAR a engagé, seul ou en partenariat avec d'autres acteurs, des activités ponctuelles ou récurrentes qui s'inscrivent dans ces thématiques. La diversité des activités engagées traduit la volonté de développer les moyens de renouveler le dialogue entre associations, ainsi qu'avec les élus.

## Les Brunchs du MAR

Le concept des brunchs du MAR : inviter un samedi matin des responsables associatifs pour une présentation et un échange sur un thème relevant de la gouvernance associative, conclure cette rencontre par un temps convivial autour d'un brunch.

Le thème du brunch est présenté et commenté par des associations ou des structures économiques qui ont une expérience en ce domaine.

Les thèmes des brunchs s'inscrivent dans trois axes de fond :

- les associations, facteur d'intégration sociale ;
- la complémentarité et le travail en réseaux pour les associations;
- la montée en compétence des responsables associatifs

En 2016 nous avons organisé un brunch avec le concours d'I'm from Rennes et du Cercle Celtique rennais sur le thème : Associations : dialoguer avec les élus.

Le public des brunchs se renouvelle. Il est en majorité issu de structures de tailles et d'objets variés. Il représente une réelle diversité dans le paysage associatif. Il y a en moyenne une quarantaine de participants à chaque brunch.

Lorsque le MAR a organisé des rencontres sur un événement ponctuel (information sur le portail Ville-associations) ces manifestations se sont substituées aux brunchs.

## Le dialogue avec les associations et la Ville sur le guichet unique

La Ville a indiqué vouloir créer un portail (guichet) avec deux volets :

- une entrée unique pour les demandes de subventions et de moyens
- un espace collaboratif

Le MAR a considéré que ce projet constituait une opportunité majeure pour les associations dans leurs relations avec la collectivité. Il a indiqué qu'au delà du support technique il convenait de définir les objectifs souhaités de manière participative.

Pour bien comprendre les enjeux, le MAR a interrogé les maisons et offices qui interviennent dans le dispositif de dépôt et d'instruction des subventions, ainsi que des représentants de la Ville (élu et responsables techniques).

Le MAR a organisé un premier temps de débat sur ce sujet (28 juin 2016). L'objectif : permettre à l'adjoint à la vie associative de présenter l'état d'avancement du projet et d'entendre leurs suggestions. Pour préparer cette rencontre et sensibiliser les associations, le MAR leur a adressé un questionnaire. Cette initiative a rencontré un écho favorable (230 associations ont répondu au questionnaire et 70 étaient présentes lors du débat).

L'exploitation des réponses du questionnaire a mis en avant trois attentes :

- la simplification
- la lisibilité
- le contact humain

Pour poursuivre l'échange, le MAR a convié les associations à une rencontre de travail le 13 octobre 2016.

La Ville de Rennes a ensuite poursuivi l'organisation de temps de concertation, que ce soit avec les administrateurs du MAR, ou avec les associations volontaires.

Lors des différents échanges avec la Ville de Rennes, ainsi que lors du débat, le MAR a mis l'accent sur :

- le fait que cet outil est inséparable d'un projet politique, et qu'il doit être présenté comme tel aux associations ;
- la nécessité d'impliquer les associations dans la conception et le lancement de cet outil ;
- la nécessité de réfléchir très en amont à l'articulation du guichet unique avec l'accompagnement des associations par Bug ainsi que par les Maisons thématiques ;
- la proposition de faire de cette concertation une opportunité pour clarifier les engagements réciproques entre la Ville et les associations

## **La gouvernance de la MDA**

Le MAR est membre du groupe de gouvernance de la MDA qui associe la Ville de Rennes, les structures hébergées et le délégataire de service public CITEDIA. Ce groupe qui se réunit mensuellement propose des orientations pour un projet commun.

Les acteurs présents font actuellement le constat qu'un meilleur fonctionnement de l'instance implique de dégager un mode de décision plus performant. Il importe de définir un processus qui permette de concilier la réactivité et l'autonomie du groupe avec la validation par les services municipaux. Au delà, c'est la question plus générale de la lisibilité et du rôle du management de la structure qui est posée.

Les services aux associations, la fréquentation générale de la Maison, l'accompagnement de l'innovation du secteur associatif, sont des points auxquels le MAR est particulièrement attentif. Pour le MAR, sans méconnaître l'équilibre économique de l'équipement, il importe d'en améliorer l'accès au bénéfice des nouvelles associations et de celles de petite taille et de faibles moyens économiques (particulièrement important). Le maintien de la diversité des usagers est également un facteur de dynamisme de l'équipement.

Pour le MAR, cela ne sera possible que si le groupe de gouvernance parvient à définir et affirmer une politique et des objectifs de moyen terme. Afin de contribuer à cette réflexion, le MAR va diffuser aux associations un questionnaire sur leur approche de la MDA. L'exploitation et la restitution de ce questionnaire seront également l'occasion de dialoguer avec les associations sur leurs attentes.

Le MAR est également partie prenante à la réflexion sur l'amélioration et le développement du site internet de la MDA. Dans cette démarche, ses propositions visent à faire évoluer le site vers un portail simple, utile aux associations et proposant des outils collaboratifs.

### **Une constante : passer du singulier au collectif.**

L'engagement au sein du MAR nécessite de dépasser la vision acquise au sein de ses expériences associatives pour acquérir une vision plus globale du paysage associatif et être en mesure de contribuer à des réflexions partagées. Devenir administrateur du MAR, c'est accepter de passer de la défense d'intérêts particuliers à l'intérêt collectif des associations.

Cette montée en compétence se fait non seulement grâce au travail interne au MAR, mais aussi dans le dialogue avec divers professionnels et élus connaissant bien le monde associatif (plus de 70 rendez-vous, réunions, commissions ou rencontres en 2016).

Dans ce contexte, les administrateurs du MAR sont confrontés à un triple défi :

- donner envie aux acteurs associatifs de s'engager au sein du MAR, tout en leur faisant comprendre que cet engagement requiert un vrai travail ;
- transmettre la compétence acquise ;
- faire entendre que cette compétence est une compétence bénévole, et que la voix du MAR doit rester singulière par rapport à celle des élus mais aussi des professionnels de l'accompagnement des associations.

Sur ces trois chantiers, beaucoup reste à construire : la compétence des administrateurs du MAR et leur capacité à construire une parole collective sont de mieux en mieux reconnues par leurs partenaires. Néanmoins, il convient de continuer à renforcer l'association, en faisant entrer de nouveaux administrateurs.

Ce rapport d'activité a été adopté à l'unanimité

## **Rapport d'orientations 2017**

### **Portail des relations Ville - Associations**

Le portail de demandes de subventions sera lancé à l'automne par la Ville de Rennes. Les objectifs du MAR sont de : mobiliser les associations, travailler avec elles et la Ville pour que ce portail soit simple d'utilisation, et qu'il ne remette pas en question l'accompagnement humain.

#### ***Nos objectifs :***

- Réagir aux propositions de la Ville et faire des propositions en s'appuyant sur les retours des associations et des échanges avec Bug et les Maisons thématiques.
- Mobiliser des associations sur certaines phases de concertation (ex : phases de test)

#### ***Calendrier :***

- Plusieurs réunions tout au long de l'année à l'invitation de la Ville.
- La commission se réunit en amont pour préparer ces rencontres.

## **Maison des associations**

Le MAR participe à la réalisation d'un projet commun pour la maison des associations et continuera de défendre l'idée que la MDA doit être un lieu ouvert, au service de toutes les associations, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

### ***Nos objectifs :***

- participer aux réunions de gouvernance de la MDA et y porter la parole des associations
- faire des propositions et nourrir la réflexion autour du projet partagé pour la MDA

### ***Calendrier :***

- 25 Mars : lancement du questionnaire aux associations
- Mars - Avril : recueil des données du questionnaire
- 11 Avril à 18h30 : échanges entre associations sur ce sujet
- Avril : rencontres avec les associations hébergées
- Mai : participez à l'analyse des réponses
- Fin juin : restitution du questionnaire et construction des propositions

## **Site internet de la MDA (Janvier à Octobre)**

Le MAR, la Ville et les acteurs de la MDA travaillent sur une refonte du site internet de la MDA. Le MAR vous invite à donner votre avis sur vos besoins en outils collaboratifs (agenda, annuaire, échange de compétences et de matériel....)

### ***Nos objectifs :***

- interroger les associations sur les outils collaboratifs dont elles peuvent avoir besoin, sur ce qui existe ailleurs
- consulter les Maisons thématiques et les associations qui gèrent les différents sites ressources
- faire des propositions

### ***Calendrier :***

- Mars : lancement du questionnaire aux associations
- Mars - Avril : recueil des données du questionnaire
- 11 Avril à 18h30 : échanges entre associations sur ce sujet
- Fin juin : restitution du questionnaire et construction des propositions

## **Subventions**

La Ville de Rennes a proposé au MAR de faire des propositions sur l'attribution des subventions de fonctionnement et de projet actuellement gérées par Bug. Le MAR organisera des échanges avec les associations pour (re)définir la notion d'utilité sociale, réfléchir à de nouveaux critères et envisager la mise en place d'une commission mixte.

### ***Nos objectifs :***

- mobiliser des associations et des administrateurs pour conduire une réflexion sur les critères d'attribution des subventions de projet/de fonctionnement (subventions BUG) : les critères actuels sont-ils adaptés ? Faut-il les faire évoluer ?
- réfléchir à une évolution des critères (d'ici fin 2017-début 2018)

**Calendrier :**

- Avril : Rencontre entre associations pour travailler sur les critères
- Septembre : Rencontre avec la ville de Rennes afin de proposer une ébauche de nouveaux critères

**Projet du MAR**

2017 sera l'année d'une négociation du nouveau contrat d'objectifs avec la Ville pour les trois prochaines années. Le MAR va donc définir son projet.

**Nos objectifs :**

- conforter le MAR comme l'un des représentants des associations rennaises
- confirmer sa vocation à participer à des décisions concrètes, ayant un impact sur les associations (critères des subventions de fonctionnement, attribution des subventions de projets, etc...).

**Calendrier :**

- 25 Mars : Assemblée générale et débat sur la charte
- Mai : travail sur la charte des engagements réciproques
- Avril à Juin : rencontres avec des fédérations, maisons thématiques
- Juin : assemblée générale extraordinaire pour adopter les nouveaux statuts

**Brunch du MAR**

Les brunchs permettent des rencontres entre associations sur des thématiques en lien avec les travaux du MAR et la vie associative.

**Nos objectifs :**

- *proposer des thèmes pour que les brunchs portent sur des sujets en lien avec les préoccupations des associations et/ou les autres chantiers du MAR*
- *organiser les brunchs*
- *communiquer sur les brunchs*

**Calendrier :**

- 11 février : Brunch : Associations : l'utilité sociale
- 40 personnes réunies ont réfléchi à l'Utilité Sociale mise en place dans nos associations. Ce critère mis en avant dans les aides financières de la ville de Rennes, a besoin d'être approfondi et défini de manière plus précise, ainsi que d'autres critères d'attribution.
- Avril : préparation d'un brunch sur les modalités d'attribution des subventions
- 13 mai : Brunch : à concevoir
- Automne : brunch : à concevoir

Le MAR reste une structure souple. Si une personne souhaite intégrer le conseil d'administration pour travailler sur un autre sujet qui concerne l'ensemble des associations, cela est possible, à condition que la personne en question porte cette action et la fasse valider par la CA.

Ce rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité

## Budget réalisé 2016

### Le résultat 2016 est excédentaire il s'explique par :

- Un besoin de trésorerie de 2000 euros en attendant de percevoir la subvention de la ville au mieux fin mars.
- + 3214 euros de sous-traitance car lors du débat du mois de juin nous n'avons pas fait appel à une personne extérieure pour la préparation, l'animation et le compte rendu. Ce sont les bénévoles du MAR qui ont assuré ces tâches.
- + 766,56 euros en frais de publicité car nous avons beaucoup utilisés les réseaux sociaux et publié moins de lettres d'informations
- + 1858,95 euros en frais d'organisation car nous avons organisé moins de brunch que prévu.

Ces excédents ont impacté les différentes lignes budgétaires ce qui conduit à un excédent de 8044,28 euros.

Les administrateurs se sont beaucoup investi dans des rencontres bilatérales avec la Ville ou des acteurs associatifs (notamment sur le portail associatif), ce qui a conduit de nombreuses rencontres et travaux sans avoir de conséquence budgétaire.

### Echanges :

Pourquoi les associations ne cotisent-elles pas ?

Cela n'est actuellement pas prévu par les statuts du MAR. De même, les associations sont supposées être adhérentes au MAR, ce qui nous interdit de mesurer son périmètre. Est-ce un problème dans notre dialogue avec la Ville ? Ces débats devront être ouverts avant la refonte des statuts et l'écriture du projet pour 2018-2020.

Ce budget a été adopté à l'unanimité

## Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel est proposé à partir de la proposition du rapport d'orientation.

# Débat sur la charte des engagements réciproques

## C'est quoi ?

La Charte des engagements réciproques (2006) fixe les attentes et les obligations mutuelles entre la Ville et les associations rennaises. Elle a joué un rôle fondamental dans les évolutions du dialogue entre la collectivité et les associations. Le MAR est d'ailleurs né de l'évolution des instances prévues par la Charte. [Lien vers le document ici.](#)

## Pour qui ?

Toutes les associations rennaises.

## Pour faire quoi ?

Favoriser le dialogue entre la Ville et les associations et préciser le rôle de chacun. La Charte des engagements réciproques reconnaît ainsi les associations comme « *force d'interpellation des pouvoirs publics* ». C'est d'ailleurs ce qui fait son originalité par rapport aux documents adoptés dans d'autres territoires. En signant ce document, la Ville s'est engagée à développer l'information, la consultation, la concertation à travers, entre autres, une conférence mixte Ville/ associations.

## Cette charte est-elle toujours adaptée au contexte actuel ?

La Conférence rennais Ville/associations n'existe plus, même si le MAR rencontre régulièrement la Ville sur tous les sujets d'actualité (guichet unique, rencontres de la vie associative, projet de la Maison des associations...).

- **Mettre à jour la Charte.**

La Fabrique citoyenne a introduit de nouveaux modes de dialogue entre la Ville et les citoyens.

- **Utiliser la Charte pour préciser la place des associations dans La Fabrique citoyenne.**

La Charte reste peu connue, et probablement peu prise en compte dans l'action quotidienne de la Ville et des associations.

- **Rendre la Charte plus opérationnelle, plus concrète, plus présente au quotidien.**
  - Renforcer sa visibilité (dans la charte de la laïcité, de la démocratie locale, etc.) ;
  - Décliner ses principes dans les conventions entre la Ville et les associations ;
  - Identifier les interlocuteurs associatifs de la Ville pour chaque politique ;
  - Définir plus précisément ses principes, comme l'utilité sociale, pour mieux évaluer le respect des engagements réciproques.

**Débattons de ces enjeux lors de notre assemblée générale pour réfléchir ensemble à la pertinence d'une actualisation de cette Charte et faire des propositions.**

## Echanges :

Tristan Lahais souligne qu'il n'apportera pas de réponse aux questions soulevées par le MAR dès aujourd'hui. Si la Ville est volontaire pour retravailler la Charte, le débat d'aujourd'hui n'est que la première étape de ce travail. Celui-ci n'a pas encore pu être engagé, il commence tout juste avec le débat lancé par le MAR. La première partie de mandat a été axée sur le travail sur le portail des relations Ville-associations et sur le reconventionnement des équipements. Sur ces deux enjeux, la Ville a eu différents échanges avec les associations et notamment avec le MAR

Dans les prochains mois, la Ville partage la volonté de lancer un travail sur les engagements réciproques. L'enjeu est de continuer à revivifier la démocratie à Rennes, en



montrant que le dialogue direct entre la collectivité et les citoyens (La Fabrique citoyenne) ne remet pas en cause les corps intermédiaires.

Il n'y aura probablement pas beaucoup de modifications à apporter à la philosophie générale de la Charte. Les grands principes définis en 2006 sont toujours valables aujourd'hui. Mais il est vrai que les circuits du dialogue entre la Ville et les associations ont évolué. Le travail sur la Charte doit ainsi permettre de :

- Conforter le dialogue avec MAR pour renforcer les espaces de concertation et de codécision entre la Ville et les associations. Au passage, il faut saluer le travail réalisé par le MAR au cours des dernières années
- Formaliser le dialogue avec les équipements conventionnés pour légitimer l'instance qui s'est mise en place ces dernières années (le copil du renouvellement des conventions).

Par ailleurs, le Conseil municipal partage l'idée qu'il faut retoiletter le concept d'utilité sociale, qui joue un rôle essentiel dans l'allocation des moyens par la Ville. Peut-être faut-il le faire évoluer pour inclure, par exemple, des aspects nouveaux (protection de l'environnement, lutte contre les discriminations, etc.).

Sur ce sujet, un responsable associatif invite le MAR à se rapprocher des acteurs qui ont déjà travaillé sur l'utilité sociale, comme le collectif des festivals.

Un administrateur du MAR ajoute que la Charte devra reconnaître le rôle de tous les interlocuteurs associatifs de la collectivité. Dans certains secteurs, il existe des associations qui travaillent pour construire une parole commune, constructive, et qui n'ont pas l'impression d'être pris en considération par la collectivité. Tous ces acteurs devront pouvoir se référer à la Charte. Il faut donc que les principes qu'elle pose soient valables pour toutes les politiques de la Ville, et non seulement pour la politique associative.

Un autre responsable associatif souligne que pour progresser dans le dialogue avec la Ville, il est également nécessaire de renforcer le MAR.

Tristan Lahais partage cette idée : la Ville a besoin d'interlocuteurs. Il rappelle que c'est bien aux associations de se mobiliser pour porter une parole commune. La Ville ne peut pas les y obliger. Il rappelle aussi que le dialogue avec les associations est de plus en plus difficile à entretenir, car il demande beaucoup de temps aux agents. Or, de nombreux agents ne sont pas remplacés, à cause de la tension sur les finances publiques.

Une responsable associative explique que les dossiers administratifs prennent aussi beaucoup de temps aux associations.

Une administratrice du MAR explique que pour renforcer le dialogue, il faut donner plus de visibilité aux associations : faire de la pédagogie sur les politiques publiques, expliquer quelle est la place des associations dans chaque politique sectorielle, etc.

Tristan Lahais répond qu'apporter de la lisibilité sur les politiques de la Ville de Rennes est justement l'un des objectifs du futur portail de relations Ville-associations.

## Liste des associations présentes

Jce Rennes  
AMAZIGH-BREIZH  
Troupe d'improvisation rennaise  
BREIZH O2 MAR  
Association Denise-koumba  
ARMEC  
FAVEC 35  
France Bénévolat 35  
Lab'Oratoire Expérimental des Créations  
CLAP'PHONIE  
coop1services  
Université du Temps Libre de Rennes  
Groupe Jules Isaac, groupe rennais de l'amitié  
judéo-chrétienne de France  
S.O.S. Amitié Rennes  
Saint Vincent De Paul  
AAPEDYS 35  
Engrenage[s]  
Partages  
Cadets de Bretagne  
Le Refuge d'Ille & Vilaine  
Llapaku  
ACSEDE: Association Culturelle et Sportive:  
Echange, Dialogue et Education  
ABHR  
ABTCC (Association Bretonne de Tai Chi  
Chuan)

Courrouz'If  
MIDAF  
Ligue des Droits de l'homme  
Association de Bourg l'Evêque  
Les aidants de l'Ille  
Collectif Handicap 35  
Mission évangélique Parole de vie  
Culture manuelle et technique CMT  
Les Fêlés du Vocal  
UNEF Rennes  
Association Bel Air  
La plomberie du canal  
SESAME  
Cleunay ses gens  
ATRM association de taekwondo de rennes  
métropole  
Minh Long Rennes Club du Dragon d'Or  
La voix sociale  
France Bénévolat 35  
Adodys  
Legal promotion  
Office des sports  
SEA 35  
Cadets de Bretagne  
Universel singulier  
ADFI Haute Bretagne  
Association Denise Koumba